



Séance publique du
11 février

Pierre Faure

IMPIÉTÉS ET PAILLARDISES DANS LE BEAUJOLAIS DU MOYEN ÂGE

Cette conférence s'inscrit dans l'esprit du colloque sur la Charte de Villefranche qui se présentait comme une étude sur le développement et la création des villes au Moyen Age grâce à la liberté encouragée par ces « lois urbaines ». On remarquait que ces lois excluaient la plupart du temps l'Eglise, jugée peu compatible avec le développement économique. On verra plus loin que ce n'est pas du tout le cas pour les campagnes.

I - ETAT DES CAMPAGNES BEAUJOLAISES EN 1378

Cette année-là une grande enquête pastorale est organisée dans tout le Diocèse de Lyon ce qui permet d'avoir une vue assez objective sur la vie religieuse dans notre région à la fin du XIV^e siècle.

But de l'enquête de Mgr de Talaru, Archevêque de Lyon : « Examiner le fonctionnement des paroisses du diocèse après les destructions opérées par les armées anglaises, bourguignonnes ou françaises et par les bandes de pillards durant cette période de la guerre de 100 ans. »

Cette enquête se déroule du 9 novembre 1378 au 13 mai 1379 et concerne près de 400 paroisses des actuels départements de la Loire, du Rhône et de l'Ain formant à cette époque l'ensemble du diocèse de Lyon.

Il n'y a pas de routes, seulement des chemins qu'on parcourt à dos de mulet ou de cheval. Les images des héros du film de Jean-Jacques Annaud *Le Nom de la Rose* (roman d'Umberto Eco), peuvent en donner une idée, d'autant plus que ces récits se déroulent tous deux à la fin du XIV^e siècle.

En ce qui concerne la région qui nous intéresse, le Beaujolais, celui-ci n'a pas les mêmes contours qu'aujourd'hui. Il était davantage Est-Ouest que Nord-Sud et nous n'aurons pas les paroisses relevant du diocèse de Mâcon. Par contre nous parlerons du secteur-sud qui faisait alors partie du Lyonnais.

Il faut aussi rappeler que 1378 se situe au milieu de ce que l'historien Desmichels a appelé pour la première fois en 1823 « la guerre de 100 ans » c'est-à-dire la seule période qui va de 1337 à 1453 ; cette période constituant le point culminant des défaites puis des victoires contre les Anglais, alors que la rivalité entre la France et l'Angleterre a duré en fait plus de 800 ans (de 1066 à l'entente cordiale en 1904).

La grande région lyonnaise n'a pas été vraiment touchée par les grandes batailles de cette époque. Par contre les Grandes Compagnies et particulièrement les troupes de Seguin de Badefol, pour la période qui nous intéresse avaient ravagé la région, causant beaucoup de dommages, écrasant même à Brignais une armée royale lancée à ses trousses. Ce seigneur du Périgord n'accepte de libérer Anse où il s'était retranché, que contre une énorme rançon de 40 000 florins d'or (un bœuf de labour = 10 florins).

Voici donc quelques morceaux choisis sur les remarques qu'ont pu faire les enquêteurs dans l'hiver 1378/1379.

MARCY-SUR-ANSE

Eglise et prieuré. Sont présents le curé Charlot et le curé de Lucenay. Les fonts sont ouverts et sans eau. Le curé s'excuse et reconnaît qu'il ne savait pas que c'était nécessaire. Il remet de

l'eau le jour même dans les fonts. Pas de feu. Custode ouverte, hosties en miettes, non couvertes dans la custode ; avec l'eucharistie de grandes quantités d'insectes et de vers ; pas de vitres aux fenêtres ; on ne trouve ni chrême ni huile sainte. Le curé ne dénonce pas ses excommuniés. Convoqué à Anse.



D'après Violet-Leduc dans son *Dictionnaire du Moyen-Âge*, les custodes sont des « petites boîtes de métal destinées à contenir l'eucharistie, et qui affectent ordinairement la forme d'un cylindre terminé par un couvercle conique. Ces custodes, très-communes pendant les XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, sont de cuivre doré et émaillé ». Ci-dessus un exemple de custode médiévale présenté par Violet-Leduc et qui appartient au musée de Cluny.

LA CHASSAGNE

Curé absent. Les fonts sont ouverts, presque sans eau et sales. Custode ouverte, pas de linge pour les Saintes Espèces, beaucoup d'insectes et de vers. Eglise sans feu et vitraux brisés.

Béatrice Belot dénonce ici que le curé du lieu, le sieur Bartholomé, curé de La Chassagne, et celui d'Anse, se sont battus, il y a deux mois, jusqu'au sang, se sont brisé et cassé un doigt avec une épée, s'accusant mutuellement d'avoir eu des rapports avec elle alors qu'elle-même s'était réfugiée toute en sang dans le cimetière, le curé l'en sortit violemment par les pieds, et Marcelle Durand témoigne l'avoir vue extraire du cimetière toute en sang. Là il n'y a ni chrême ni huiles.

Le curé assigné à Anse promet de venir sous peine de payer 25 francs, mais il fait défaut. Le curé ne réside pas. Souvent il

battit d'autres femmes et tenta d'avoir des relations avec elles.

POMMIERS

Le curé ne réside pas. La cure est entièrement détruite et à terre. La maison du prieur menace ruine. Pas de feu à l'église. Vitraux brisés. Pas de linge sur l'autel. Le corporal¹ percé de gros trous. Les fonts ouverts. La clef de la custode est pendue à la custode elle-même et il y a dans la custode beaucoup d'hosties non enveloppées ; de plus la custode est brisée en dessous. Pas de constitutions synodales. Convoqués à Villefranche. Ne viennent pas et sont convoqués de nouveau sous peine de 10 livres.

LIERGUES

Corporal brisé et troué. Les Saintes Espèces non enveloppées mais posées telles quelles dans la custode. Pas de Saintes Huiles pour les malades. Pas de custode pour porter l'eucharistie aux malades, sauf une en plomb brisée et vétuste.

Le curé est en état manifeste de concubinage avec une certaine Huguette qu'il garde avec lui depuis longtemps et nous l'avons trouvée dans la maison du curé et ceci est de notoriété publique. Le curé ne réside pas. Composa.

ST-JEAN D'ARDIÈRES

La custode pour les malades en cuivre est mal dorée à l'intérieur. Manquent les psaumes et répons. Le curé ne réside pas. Il y a là une chapelle en l'honneur des saints Pierre et Paul, dotée de 12 livres où l'on doit dire des messes. Aucune messe n'a été dite et il y a bien six ans de cela. Le curé les vendit et garda la somme pour son usage personnel. De même, il vendit des vêtements sacerdotaux pour 3 florins et il le reconnaît. Il engagea le calice de la chapelle aux Chevaliers de Malte de Belleville.

DRACÉ

Le curé ne réside pas ni le vicaire. Les livres sont mal tenus et mal reliés. Eglise sans feu, vitraux brisés, custode pour malades en mauvais état. Custode brisée en dessous ; la clef pend à l'intérieur. Les fonds sont pleins de vers et de limaces. L'église n'est pas desservie comme elle devrait. La maison du curé est détruite et pour cette raison on n'a pu y entrer. Le vicaire vit en concubinage avec Jeannette Collet.

CORCELLES

Pas de feu à l'église. Le corporal sale et brisé. La custode en plomb non fermée à clef avec de petits morceaux d'hosties, mal tenue ; avec des insectes et de la poussière en quantité. Le curé Poniard ne réside pas ; il demeure à Villié-Morgon, du siège de Mâcon. Il vit en concubinage avec Guigone Maczona, sa paroissienne qui vit dans sa

¹ Dans la liturgie catholique, le corporal est un linge sur lequel sont posés les vases sacrés (calice et ciboire) durant la célébration eucharistique. Il permet de récupérer les miettes de pain consacré qui peuvent choir au moment de la rupture de l'hostie.

maison. La partie antérieure de l'église s'écroule et il y a un grand trou dans le mur.

VAUX

Curé de Valle présent. La custode des malades sale ; dans le fond quelques parcelles d'hosties. Les fonts sales et pleins de poussière.

Nous l'avons trouvé avec Péronnelle, sa paroissienne qui était seule avec lui dans sa maison et partageait ses « eschavelles ». Composa pour 6 francs. Promit de restituer un vêtement d'église aliéné.

THEIZÉ

Le curé ne réside pas, il est absent. Il est excommunié, mais il n'a pas à ce jour tenu compte de la sentence et on lui a cédé. Il n'y a pas de vicaire. La maison du curé s'écroule. L'église est mal entretenue en tous points. Les vitraux sont complètement cassés et ouverts, et quand nous avons visité les Saintes Espèces dans la custode et la custode elle-même branlait au vent. Pas de feu. Plusieurs sont assignés, ne viennent pas et sont contumaces.

CHARNAY

Curé ne réside pas. L'église est sans gardien et la maison du curé tombe. Le curé est convoqué, mais ne vient pas. Le curé est concubin de Jaquema dont il a un enfant et en attend un autre. Fréquente les tavernes et est joueur.

CHÂTILLON-D'AZERGUES

Curé Bartholomé présent. Le corporal est cassé. L'église s'écroule et menace ruine. La patène est cassée. La maison du curé menace ruine de toutes parts. Ici, le notaire Colieti est concubinaire avec Huguette qu'il garde depuis un an ou davantage. Guillaume de Parcieu, alias Carbonal, mourut il y a trois ans, sans avoir reçu les sacrements, bien qu'on les ait réclamés au curé qui refusa. Pierre Venderi l'affirme et on le dit en général.

JOUX

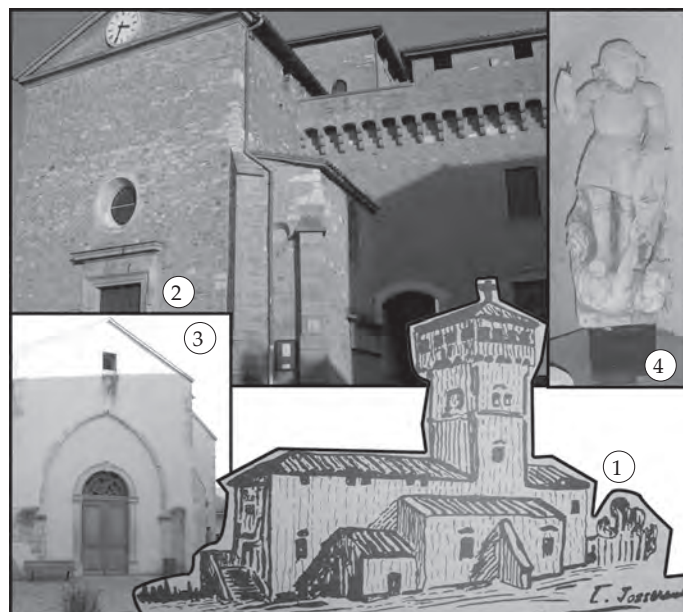
Curé Cornurin présent. La maison du curé est en ruine. Sieur de Vallete fut jadis concubin de Jeanne, abandonnée par Jean Boymont. Composa. Le curé compose pour 5 francs.

ST-JUST D'AVRAY

Stéphane Georges, curé, présent. Pas de custode des malades. Quantité d'hosties sont en miettes dans la custode avec quantité de vers. Le calice est cassé. Le curé ne réside pas. La maison manqua s'écrouler.

LE BOIS D'OINGT

Curé Jacquemin, présent. Il fut évidemment trouvé dans le fond de la custode une grande quantité de vers et d'insectes ; la custode des malades pas dorée, fragile et sale. Dans cette custode, on trouva peu d'hosties. Les linges déchirés. Le curé n'a pas de constitutions synodales ni de registres d'ordres.



Voici quelques vues rares d'églises, d'éléments d'églises ou de bâtiments, restés encore debout comme témoins de cette période : St Clément de Vers (1), Charnay (2), Le Bois d'Oingt (3), Savigny (4).

Ledit curé est dit concubin de Mariette, femme de Michel Cornier, sa paroissienne qu'il entretient en ce moment à la honte du sacerdoce et de la cléricature et crée un mauvais exemple. Il s'est publiquement disputé avec elle. On le dit aussi de la nommée Tholona sa paroissienne. Il jura longtemps, et aussi après la messe, sur l'autel, en présence de plusieurs et sur le corps du Christ qu'il ne fréquentait pas sa paroissienne et ensuite assez souvent il approcha et entretint des rapports avec la dite Mariette sa paroissienne et cette même Mariette se confessa et avoua et même d'autres de ses paroissiennes.

On dit que ce curé célébra très souvent la messe après qu'il avait eu des relations avec ladite Mariette sans confession : c'est ce qu'affirma sous serment la même Mariette.

Quand nous sommes venus pour visiter, ce même curé fit fermer la porte du château pour nous empêcher d'entrer, entrant en rébellion : ce qu'affirma la femme de Pierre Bocheyron l'ayant vu, elle présente.

En ce jour de tous les saints avec Pierre Boucheyron qui lui avait présenté la lettre du seigneur, il le prit à la gorge et l'injuria.

Hugonet Revel paroissien du lieu dénonce que, pour la nativité de St Jean-Baptiste, à la messe de St Etienne de Légny, il annonça et notifia à tous que Hugonet était hérétique et, pour le dire, il avait révélé sa confession.

Petite statistique qui nuance les propos de l'abbé Merle dans le document publié par la DIANA en 1938. Celui-ci fait remarquer que certaines paroisses sont bien tenues par les desservants ; c'est exact, mais en fait ce sont des paroisses proches des villes.

17% aucune remarque

28% paillardises

55% impiétés

L'enquête est reproduite entièrement en latin. Elle a été présentée par l'abbé Merle dans le *bulletin de la Diana* (tome XXVI, n°3 année 1937). J'ai disposé d'une traduction vérifiée. L'ouvrage de l'abbé Comby sur Valsonne et la vallée du Soannan, qui complète les remarques faites en 1378 m'a été d'un grand secours.

II-CAUSES PROFONDES DE CET ÉTAT D'IMPIÉTÉS ET DE PAILLARISES AU XIV^E SIÈCLE.

Nous avons vu au cours du colloque sur les chartes et plus particulièrement sur celle de Villefranche que le rôle joué par l'Eglise y était tout à fait mineur. Les dispositions de ce document concernaient presque exclusivement les bourgeois présents et surtout à venir, car le Sire de Beaujeu avait bien compris que cette catégorie de la société allait devenir la principale source de revenus grâce à l'activité économique qu'elle allait engendrer. Mais la situation est tout autre en campagne. Là, l'Eglise et ses représentants, encadrent la vie rurale, avec ses codes et aussi ses sanctions qui ne concernaient pas que l'au-delà avec ses trois échelles : paradis, purgatoire et enfer. Les contrevenants surtout s'ils sont ecclésiastiques sont convoqués au tribunal et doivent payer de lourdes amendes.

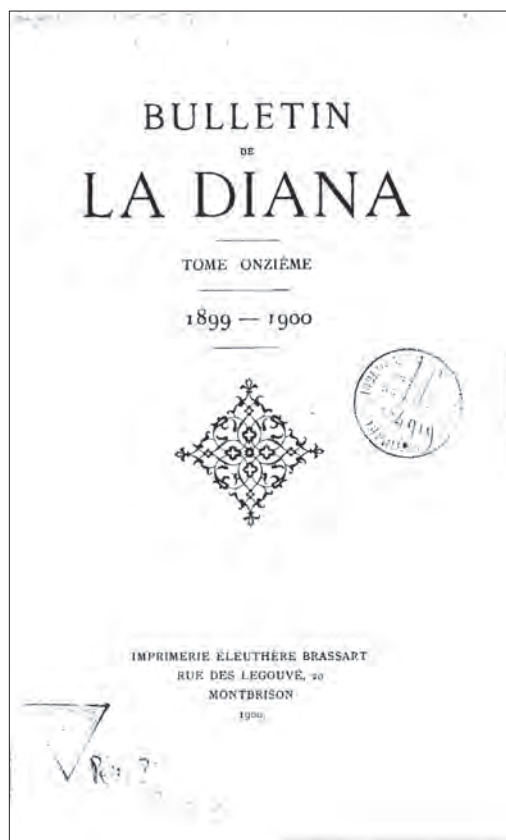
1^o PÉRIODE DU XIV^E AU XVI^E SIÈCLE

Mais au fait en 1378, quel est l'état de l'Eglise et de ses chefs, les papes ? Un document datant précisément de cette année-là nous rappelle que nous sommes en plein dans le grand schisme d'occident (exil de la papauté à Avignon) et que les élections font preuve de pratiques fort peu « orthodoxes ». Jacques Fodéré, premier écrivain du Beaujolais, auteur d'une *Histoire des Franciscains en France* (à Lyon chez Pierre Rigaud rue Mercière, 1619) nous le décrit ainsi : Urbain VI, figurant sur la liste officielle largement distribuée aux pèlerins visitant Rome, 202^e pape élu dans cette ville bénéficie de la rubrique ci-contre :

« Le pape Urbain voyant que Clément avait presque tous les Cardinaux en sa cour et siège d'Avignon en créa à Rome *vingtneuf* en une seule fois, et ne se tenant pas assuré à Rome s'enfuit à Gênes par mer avec tous ses Cardinaux, desquels il en tenait prisonniers sept anciens qui favorisaient le Pape Clément, lesquels il fit coudre tous vifs dans des sacs et les fit ainsi jeter en mer ; Naclere dit, qu'il y en eut deux qui se sauvèrent et s'allèrent rendre en Avignon à Clément qui les reçut fort humainement. »

Mais la société française, ou plus exactement la société régionale ou pour être plus précis la société diocésaine rurale dont Mgr de Talaru s'estime responsable devant Dieu, vit sur un tout autre registre. Pour essayer de la comprendre, en se dégageant d'une sorte d'inconscient anachronique, il faut prendre d'abord en compte que plus de 95% de la population surtout dans les campagnes, ne sait pas lire et encore moins écrire. Nous parlerons plus loin de l'invention du papier, puis de la double révolution de l'imprimerie et de la Réforme.

En attendant il faut situer le niveau de « culture » des campagnes réparti comme dans la société tout entière en clergé, noblesse et tiers état. Il faut surtout se dégager de la mentalité actuelle éprise de jouissance et de réussite individuelle. L'idée de progrès qui nous est si naturelle à tous est totalement étrangère à la pensée de la fin du



Moyen Age et donc bien loin de cette volonté actuelle affichée partout de faire reculer le taux de 10% de pauvres, dont le revenu constitue, pour une bonne moitié, un niveau de vie qui n'est pas atteint dans les 9\10^e de l'humanité actuelle. En fait, les pauvres à cette époque représentent proportionnellement en cette fin du XIV^e siècle, 60 à 80% de la population européenne.

Quel est donc le « projet » de chaque ordre de la société ?

Le Clergé

La doctrine de la papauté : depuis sa conquête du pouvoir au IV^e siècle, le pape s'efforce de répandre partout l'évangile en disciplinant la société en vue de créer sur terre la Jérusalem céleste selon l'idéal élaboré par St Augustin. Mais au XIV^e siècle on est en plein dans le grand schisme d'occident avec l'installation de la cour de Rome à Avignon. Ce qu'on a vu plus haut concernant Urbain VI n'est qu'un exemple de ces luttes pour le pouvoir. Après le retour à Rome les papes seront d'origine italienne pendant plus de cinq siècles.

Le clergé séculier a pour souci d'encadrer les paroissiens au moyen du calendrier liturgique et de la peur de l'enfer. L'enquête de Mgr de Talaru les concerne particulièrement car dans les campagnes, leur comportement est peu édifiant.

Le clergé régulier cloîtré a pour consigne « ora et labora » ainsi que l'étude des textes sacrés ; les femmes ne sont admises que dans cette catégorie.

Les ordres religieux actifs particulièrement les ordres mendiants sont apparus au XIII^e siècle. Ils secondent souvent le clergé des paroisses et contribuent à la bonne tenue de la chrétienté surtout là où ils ont leurs établissements ; ce qui est le cas à Villefranche pour les Franciscains depuis le début du XIII^e siècle. Aussi l'enquête pastorale faisant l'objet de cette étude montre que tout est à peu près satisfaisant dans les villes ou aux abords des villes. De plus certains ordres se spécialiseront dans la poursuite des hérétiques.

La Noblesse

Basée sur la notion de race, transmise par le sang (les rois de France croiront longtemps descendre des rois d'Israël ou des Troyens...), la noblesse a en charge la défense du royaume, ce qui les exempte de l'impôt et en France leur interdit de pratiquer un autre métier que celui des armes. Grâce à la royauté de droit divin qui avec les chevaliers assure la défense du pays contre ses voisins, en particulier l'Angleterre pendant 800 ans, les royaumes d'Espagne et d'Italie, le Saint Empire Romain Germanique depuis Charles Quint etc., la France reconstruira les frontières naturelles qu'avait la Gaule il y a plus de 2000 ans. C'est un cas presque unique dans le monde. Par contre, mis à part les croisades, la noblesse française sera peu présente dans les conflits avec l'Empire Ottoman qui tenait l'Europe en tenaille.

L'exemption de l'impôt, privilège du clergé et de la noblesse, avec les charges énormes pesant exclusivement

sur le Tiers Etat, empêchera dans la réalité, mais pas qu'en France, la naissance d'une nation moderne qui ne peut être que la conséquence d'une citoyenneté basée sur des droits égaux pour tous. C'est l'aspiration bimillénaire de ce qui s'appellera peu à peu et modestement le Tiers Etat.

Le Tiers Etat

Il est composé, comme pour la caste de Vaisya (toute l'Europe reproduit dans les 3 ordres le schéma des castes inventé par l'Indouisme, comme l'a justement fait remarquer le grand historien Georges Duby), en premier lieu des paysans, des artisans, des commerçants, mais aussi des serviteurs des deux premiers ordres, domestiques, enseignants et surtout juristes et intendants chargés de gérer les biens du clergé et des nobles ; peu à peu naîtra « la noblesse de robe » et c'est là que se produiront les importantes scissions au moment des Lumières.

Ce schéma évolutif est bien celui-là même que décrit avec beaucoup de pertinence l'abbé Comby dans son histoire de la vallée du Soannan. Le XIV^e et le XV^e siècle à Valsonne, St Clément et St Apollinaire, permettent de bien comprendre les situations et les péripéties racontées avec beaucoup de détails dans l'enquête de Mgr de Talaru. Mais pour abréger et s'en tenir à notre propos essentiel : comment passe-t-on d'une mentalité fixiste et élitiste à une société de citoyens égaux en droit et surtout dans le domaine de l'instruction et du choix d'un métier qui, si l'on en croit Pascal « est la chose la plus importante de toute l'existence ».

2° LES MUTATIONS DES XV^e ET XVI^e SIÈCLES

Les grandes inventions, révolutions de ces deux siècles, vont peu toucher la frange basse du Tiers Etat, les paysans qui représentent 90% de la population. Et pourtant l'imprimerie et la Réforme, qui en est sur bien des points la conséquence, rendent possible en Occident le développement prodigieux des deux siècles suivants. Cette classe des paysans qui a pour fonction de nourrir les 10% restant, restera encore longtemps analphabète. Mais l'imprimerie qui suit l'invention

du papier fera plus que doubler le nombre de lecteurs potentiels. Avant cette invention un livre (très souvent en latin, comme la messe elle-même, ce qui excluait l'immense majorité des croyants) était une denrée rare et très onéreuse. Un grand lettré en possédait au maximum trente à quarante, et il fallait recourir aux bibliothèques des universités ou des couvents où ces trésors ne pouvaient être ouverts qu'à l'aide de fermoirs à clefs. Ils étaient reliés à chaque pupitre par une chaîne.

De son côté la grande nouveauté de la Réforme sera de traduire les écrits sacrés en langue vernaculaire, ce que l'Eglise catholique n'admettra qu'à la suite du Concile de Vatican II en...1962.

A côté de ces trois novations capitales : papier, imprimerie et réforme, il convient de mentionner 1492 qui marque l'expulsion de l'Islam et des Juifs d'Espagne, la découverte de l'Amérique et du sauvage, et l'Astronomie avec l'adoption du monde copernicien qui « décentre » la terre de l'univers traditionnel couplé avec le ciel (« qui a créé le ciel et la terre »).

Et toutes ces « révélations » qui se dérouleront sous un climat de compétition guerrière entre la petite Europe (Angleterre, Allemagne, Italie, Péninsule Ibérique et France, commerce sans frontière d'Est en Ouest) se traduisent par une fermentation des réflexions philosophiques ou religieuses qui ébranleront la représentation du monde issu du Moyen Age chrétien.

3° XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES

Mais toutes ces remises en cause n'auront que peu de conséquences sur la paysannerie illettrée et misérable. La vision idyllique du rat des champs heureux parce que libre et proche de la nature ne peut nous faire oublier que La Bruyère en 1689 la décrivait ainsi « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus dans la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil ; attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible ; ils ont comme une voix articulée, et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et en effet ils sont des hommes ; ils se

retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines ; ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. »

De même que les tableaux de Le Nain présentant des agriculteurs bien propres dignes et majestueux doivent surtout nous rappeler qu'il y a deux sortes de paysans : « le riche laboureur » et « le pauvre bûcheron tout couvert de ramée ». Un laboureur c'est celui qui dispose d'un attelage et peut ainsi travailler la terre. C'est lui qui profitera de la Révolution Française, qui saura assouvir par les assignats sa « faim de terre ».



La misère des paysans,

dans l'ouvrage de François Guizot *Histoire de France*, 1875

Page de droite : Louis Le Nain, *Repas de paysans*, 1642, Musée du Louvre

4° XIX^E ET XX^E SIÈCLES

Ce n'est pas la Révolution Française qui inaugure pourtant le suffrage universel, lequel ne sera longtemps que censitaire, c'est-à-dire réservé à une élite qui a la « chance » de payer des impôts (parce que disposant d'un certain revenu) qui « libérera » les campagnes. Mais peu à peu l'idée d'universalité s'impose, tout en étant l'apanage des hommes jusqu'en 1945.

La France n'est pas un pays très avancé sur ce point comme sur bien d'autres, contrairement à ce que pensent les Français d'eux-mêmes.

Et sur l'instruction généralisée, c'est-à-dire obligatoire, il faudra attendre les lois de Jules Ferry de 1883, et encore ne sera-t-elle pas partout parfaitement appliquée. Il ne s'agit d'ailleurs jusqu'à aujourd'hui que d'une « éducation de gentilhomme » comme le souligne le capitaine de Fabry, admirant déjà le pragmatisme de la filière d'apprentissage en Allemagne... en 1846.

Mais entre temps dans les campagnes françaises avec les progrès de l'agriculture, le syndicalisme souvent géré et soutenu par les mouvements d'inspiration chrétienne est devenu performant et productif de devises, ce qui n'est plus le cas de bien d'autres secteurs. Critiqué, surtout par ceux qui privilégient les « crus » sans cesse améliorés du baccalauréat, il contribue par les emplois qu'il crée et le bon renom de la gastronomie qui le représente dans le public, à une image favorable de la France à l'étranger.

Ainsi le peuple des campagnes qui représentait encore au XIX^e siècle 80% de la population aura connu une très profonde mutation ; du fait, non seulement de l'industrialisation qui a attiré dans les villes des nouveaux habitants en quête de meilleurs revenus, mais aussi paradoxalement les conflits des « guerres civiles européennes » de 1870, 1914 et 1940. La modernisation des techniques agricoles mais aussi le développement économique des « 30 glorieuses » ont fait fondre les campagnes françaises qui sont passées de 10 millions d'actifs agricoles en 1945 à moins d'un million soit 4% de la population. Aucun secteur économique n'a connu une aussi rapide transformation. Il y aurait donc, pour revenir au sujet de cet exposé, beaucoup moins d'impiétés et de paillardises dans la chrétienté qu'au Moyen Age (des enquêtes semblables à celle de 1378 existent dans toute la France). C'est selon, car si on veut être objectif le changement est plus apparent que réel ; si on se livre à un examen réaliste de l'état des lieux actuel par rapport à ces impiétés et paillardises du XIV^e siècle.



Disons que le sens étymologique de notre langage hérité du monde de l'Empire Romain nous serait d'un faible secours ; car les champs sémantiques de la « pietas/impietas » et de la prudentia/obscenitas » étaient tout différents il y a 2000 ans. Aujourd'hui les Eglises chrétiennes et surtout l'Eglise catholique avec son mépris de la femme et le déni de son rôle dans la vie civile sont en crise. Alors que les femmes sont nombreuses à occuper des postes-clés dans « le siècle » ; elles ne sont canonisées que dans la proportion d'une contre sept hommes ; et encore à condition d'être vierges, martyres ou veuves. Quant aux paillardises qui en sont le corollaire, celles de 1378 font plutôt sourire si on les compare aux procès pour pédophilie avec des indemnités dépassant le milliard de dollars que l'Eglise a dû payer aux victimes. Pire encore cette dernière a maintenant reconnu la primauté de la justice civile sur la justice ecclésiastique puisque les dernières déclarations papales confirment que les coupables seront désormais dénoncés aux tribunaux...

Quant à l'impiété actuelle, la République ne reconnaissant pas le blasphème, on oserait dire que le sujet est de moins en moins pertinent, depuis la baisse abyssale de la fréquentation des églises et des temples ainsi que la crise des vocations. Maintes églises rurales regroupent jusqu'à vingt ou même quarante clochers. Certains bâtiments religieux sont même à vendre pour 1 euro. On peut dire

que l'impiété a en quelque sorte émigré à l'extérieur des édifices religieux sous la semelle des souliers des paroissiens . Et le refus des religions de reconnaître les grandes découvertes et en particulier l'évolutionnisme a complètement pulvérisé le dogme de l'origine de l'homme présentée par les diverses genèses. D'où le repli frileux de toutes les religions dans le fondamentalisme. Quant à la paillardise telle qu'elle est stigmatisée en 1378, ces horreurs que voulait cacher à tout prix le clergé du XIX^e siècle, on peut la mettre en parallèle avec les comportements de certains ecclésiastiques trop souvent couverts par leur hiérarchie. Bref passons sur ce chapitre, et pour ne pas donner l'impression de toujours « tirer sur l'ambulance » essayons de voir ce qu'il en est dans d'autres cultures.

Et pour cela nous nous en référons à un des plus éminents et des plus célèbres princes de l'église, Mgr Etchegaray. Celui-ci dans un de ses récents ouvrages *J'ai senti battre le cœur du monde*, nous livre cette réflexion très pertinente :

« Le chantier théologique des religions est à peine ouvert : il est un défi sans doute plus grand que celui de l'athéisme. »

III- ALLONS VOIR AILLEURS.

Osons donc, par exemple, enfile ce couloir du temps de 3000 ans de civilisation égyptienne. Tout le monde a entendu parler de cette fameuse « vallée des rois ». C'est un lieu que l'on croyait plus inviolable que celui des tombeaux d'origine, lesquels étaient régulièrement pillés et, comble d'impiété, souvent par les prêtres eux-mêmes qui avaient procédé aux embaumements. C'est assez dire qu'ils ne croyaient pas du tout à cet au-delà dont ils prêchaient les vertus. C'étaient donc des sortes de « commerciaux » d'une cryogénie avant la lettre, qui consistait à séparer les parties dures, en conservant l'apparence extérieure tandis que les parties molles, entre autres le cerveau, allaient pourrir dans les vases canopes...

Et si nous parlions un peu de la Chine dont on sait que la religion est marquée principalement par le respect et le culte des ancêtres. Voici le récit d'un voyageur du XIXe siècle le comte d'Hérisson :

« Ce jour-là, j'étais allé chasser avec mon mandarin, de l'autre côté de la ville, dans une vaste plaine où foisonnaient faisans et lapins. Dans le Céleste Empire on n'enterre pas les morts comme partout ailleurs. Les familles riches conservent les leurs dans une chambre funéraire qui prend le nom pompeux de salle des ancêtres ; d'autres suivent l'exemple de Confucius, qui, le premier, fit élever un tumulus sur son cercueil. D'autres enfin, -ce sont les plus nombreux,- ne font pas tant de façons, et se débarrassent de leurs parents défunts par un procédé tout à fait sommaire. Ils apportent le cercueil dans le champ qui leur appartient ou qu'ils ont affermé, et le déposent pieusement sur la surface du sol.

La rosée, la pluie et le soleil travaillent successivement et percent bientôt à jour la boîte funèbre. Cela fait d'excellents terriers pour les lapins. Lorsqu'on chasse avec un bon chien, quand on le voit tomber en arrêt, il y a mille à parier contre un que c'est devant un cercueil. La chasse, dans ces conditions, n'est pas d'une gaieté folle, mais elle est originale. On ne s'expose pas à tirer sur ces dépouilles, car dans ce cas, les Chinois qui circulent ou travaillent dans

le voisinage crient comme des brûlés. On est donc obligé d'engager son chien comme on dit en langue cynégétique, « à bourrer la bête ».

Le lapin, avant de se décider à sortir sous le nez du chien, va et vient dans sa cachette, et l'on entend un bruit d'os remués des plus étranges. Enfin Jeannot prend son parti et déboule par une ouverture quelconque chassant généralement devant lui une côte, un tibia, un os du crâne ou une mâchoire. Les faisans sont plus délicats, et ils choisissent de préférence le voisinage des cercueils récemment apportés. Ces bêtes ne craignent pas de se régaler de chair humaine. »

Assez pour les impiétés, voyons un peu ce qui se passe en Inde où on peut trouver un parfait résumé des thèmes de notre conférence.

Voici quelques représentations du temple de Khajuraho bien connu des touristes qui visitent ce pays d'Ouest en Est.



En en faisant le tour les dames baissent chastement (?) les yeux, comme les épouses des colonels de l'Empire des Indes qui le découvrirent pour la première fois, tandis que les messieurs ricanent... Mais comme il s'agit d'un monument dédié à la piété envers Shiva, on peut bien dire « Paillardises en deçà de l'Indus, piété au-delà »...

J'aurais volontiers borné là ma conclusion. Mais une autre est aussi possible. Je me référerai cette fois-ci de nouveau à un prince de l'église, Hans Küng, collègue d'un certain Joseph Ratzinger lors du Concile de Vatican II. Leur route ont un peu divergé depuis...

Donc Hans Küng a cette réflexion en parlant de la colombe du St Esprit, l'oiseau qui apporta à Noé un rameau d'olivier symbole de paix et de réconciliation : « Pas de paix entre les nations sans paix entre les religions ; pas de paix entre les religions sans dialogue entre les religions ; et pas de dialogue sérieux sans des standards éthiques communs. » Et quel est le symbole universel le plus connu pour représenter la paix, sinon la colombe ? Mais est-ce bien sûr ? Et ne peut-elle avoir d'autre caractéristique ?

Un saint qui occupe la place exceptionnelle de Docteur de l'Eglise, St Bernard faisait obstruer les volets des fenêtres du couvent aussitôt qu'il entendait les roucoules des colombes. Elles évoquaient pour lui une sensualité inadmissible ; la colombe de la paix, symbole de la luxure ! Décidément, on n'en sortira pas !

—*§*—